

EPP Régionale sur l'ANTibioprophylaxie en CHirurgie - RANCH

Méthodologie



www.omedit-paysdelaloire.fr

 [@OmeditPdl](https://twitter.com/OmeditPdl)

Méthodologie

Schéma de l'étude :

- Etude observationnelle descriptive
- Audit clinique ciblé
- Rétrospectif

Période de l'étude :

- 1er janvier 2017 au 30 septembre 2017

Taille de l'échantillon :

- 50 dossiers tirés au sort par acte traceur :
 - Le tirage au sort a lieu **avant application des critères d'exclusion**
 - Exhaustivité des dossiers si moins de 50 actes réalisés sur la période de l'étude

Méthodologie

Critères d'inclusion :

- Patient âgé de 18 ans et plus
- Ayant bénéficié d'une intervention chirurgicale correspondant à l'un des actes traceurs retenus durant la période de l'étude
- Dont le séjour durant lequel il a bénéficié de cet acte traceur est terminé

Méthodologie

Critères d'exclusion :

- Intervention chirurgicale inférieure à 3 mois
- Contexte infectieux préopératoire nécessitant une antibiothérapie
- Patient porteur ou colonisé par SARM
- Patient allergique aux bêta-lactamines
- Patient obèse (IMC supérieur ou égal à 35)

Méthodologie

7 Actes traceurs :

- Prothèse Totale de Hanche
- Césarienne
- Hystérectomie
- Résection d'hypertrophie de la prostate par uretrocystoscopie
- Chirurgie de la cataracte
- Appendicectomie
- Chirurgie pour cancer colorectal

Ces actes ont été sélectionnés selon :

- Fréquence de réalisation au sein des Pays de la Loire
- Nombre d'établissements concernés en Pays de la Loire
- Existence de recommandations clairement définies

Méthodologie

Nombre et choix des actes traceurs évalués pour le 2^{ème} tour :

- **Identiques à ceux choisis par l'établissement lors du 1er tour de l'EPP**
- De façon facultative : évaluation d'actes supplémentaires (données recueillies non intégrées dans la mesure comparative mais base pour le suivi interne)
- Les codages CCAM des actes traceurs choisis sont disponibles en annexe du protocole

Méthodologie

Pilotage du projet au sein des ETS :

Définition d'un référent pouvant :

- Porter le projet au niveau institutionnel
- Coordonner le recueil
- Participer à l'information et l'adhésion de l'ensemble des équipes

Si possible même référent que pour le 1^{er} tour

Méthodologie

Recueil:

Grille d'évaluation électronique sur la plateforme électronique e-Forap

- Une grille par dossier
- Une première partie qui concerne le patient
- Une seconde partie qui concerne l'antibioprophylaxie spécifique à l'acte traceur concerné

Méthodologie

Indicateurs d'évaluation de la conformité :

- Vis-à-vis du protocole régional d'antibioprophylaxie chirurgicale
- Vis-à-vis des recommandations de la SFAR actualisée en 2010 (ou des recommandations de l'ANSM de 2011 pour la chirurgie de la cataracte)

5 sous-critères :

- Réalisation de l'antibioprophylaxie
 - Conformité de la molécule
 - Conformité du délai d'injection
 - Conformité de la dose administrée
 - Conformité du nombre d'injections
- L'actualisation 2017 des recommandations de la SFAR ne modifie pas la méthodologie de l'EPP (période de recueil antérieure à sa parution).

Méthodologie

Indicateurs d'évaluation de la conformité :

Indicateur principal :

$$\frac{\text{Nb de patients présentant une conformité globale pour les 5 sous-indicateurs}}{\text{Nb total de patients}}$$

Méthodologie

Analyse des résultats :

- Réalisée par **QualiREL Santé**

Communication des résultats :

- **Individuelle** : générée par l'outil (référentiel SFAR 2010/ ANSM 2011 uniquement)
- **Régionale** : anonymisée

Calendrier

